Statistique Canada Statistics Canada

Recensement

1 9 8 6

LE CANADA À L'ÉTUDE



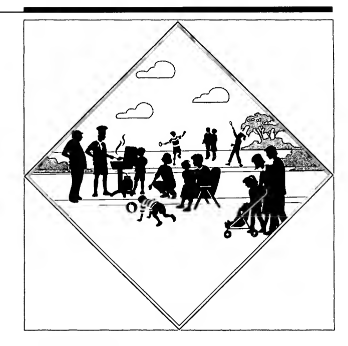
Catalogue 98-127

LES FAMILLES DU CANADA

Canada

Recensement du Canada de 1986

LES FAMILLES DU CANADA



par Thomas K. Burch

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Mars 1990

Prix: Canada, $10.00
Autres pays, $11.00

Catalogue 98-127

ISBN 0-660-54019-3

Ottawa

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (CANADA)

Burch, Thomas K
Les familles du Canada

(Recensement du Canada de 1986) (Le Canada à l'étude)
Titre de la p. de t. addit.: Families in Canada.
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
ISBN 0-660-54019-3
CS98-127

1. Famille -- Canada -- Statistiques. 2. Ménages (Statistique) -- Canada -- Statistiques. 3. Famille monoparentale -- Canada -- Statistiques. 4. Couples non mariés -- Canada -- Statistiques. 5. Canada -- Recensement, 1986. I. Statistique Canada. II. Titre. III. Titre: Families in Canada. IV. Collection: Recensement Canada, 1986. V. Collection.: Le Canada à l'étude.

HQ559.B87 1990 306.85'0971 C90-098016-8F

PRÉFACE

Le recensement de 1986 est, comme les précédents, une mine de renseignements précieux sur les caractéristiques individuelles, les caractéristiques des familles et des ménages des Canadiens. Les données du recensement permettent aux chercheurs ainsi qu'aux organisations scolaires, commerciales, culturelles, sociales et gouvernementales d'entreprendre des enquêtes et des analyses approfondies sur les questions sociales qui les intéressent.

Cette étude fait partie de la série Le Canada à l'étude, qui est la modeste contribution de Statistique Canada à la diffusion de vues d'ensemble sur une grande variété de sujets pour lesquels le recensement de 1986 a réuni des données. Les études, rédigées par des spécialistes tant de Statistique Canada que de l'extérieur, sont écrites dans une langue non technique éclairée par des tableaux simples et des graphiques attrayants. Parmi les sujets d'étude, on retrouve les caractéristiques démographiques (population, familles, exploitants agricoles, jeunes, personnes âgées, handicapés), socio-culturelles (origine ethnique, langue, scolarité) et économiques (femmes dans la population active, accessibilité du logement, tendances professionnelles, revenu d'emploi, revenu de la famille).

La présente étude sur "Les familles du Canada" a été rédigée par le professeur Thomas K. Burch de l'université de Western Ontario dans le cadre d'un contrat avec l'Institut de recherches politiques.

J'aimerais remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel du Bureau qui ont participé à la gestion et à la production de la série.

Nous espérons que la série Le Canada à l'étude fournira aux Canadiens des renseignements utiles sur différentes facettes de la société canadienne et, surtout, qu'elle les incitera à faire des recherches plus poussées sur les différents sujets traités.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

FAITS SAILLANTS

- La tendance observée depuis le début du siècle vers une diminution de la taille des ménages s'est prolongée de 1981 à 1986, bien qu'à un rythme légèrement ralenti. En 1986, plus de la moitié des ménages canadiens se composaient de seulement une ou deux personnes et un peu plus d'un cinquième de ces ménages étaient des ménages d'une seule personne. Par ailleurs, on observait la présence de ménages de taille légèrement supérieure dans la région de l'Atlantique.

- Le nombre de familles de recensement s'est accru de 6.5% entre 1981 et 1986, tandis que l'effectif de la population totale a progressé de seulement 4.5%. Environ trois quarts des ménages comprennent une famille de recensement, c'est-à-dire un couple avec ou sans enfants ou un parent seul avec enfants vivant à la maison.

- Presque 90% des familles canadiennes se composent d'un couple (avec ou sans enfants jamais mariés). Les autres familles sont monoparentales, soit 2% des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin et 10% des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin.

- En général, environ 90% des familles monoparentales canadiennes dont le parent est de sexe féminin comprennent deux enfants ou moins. Terre-Neuve, où environ un cinquième de ces familles comprennent trois enfants ou plus, constitue une exception à cette règle.

- En 1986, la proportion de personnes vivant en union libre a atteint 11% chez les femmes de 20 à 24 ans et chez les hommes de 25 à 29 ans. Par ailleurs, la déjà faible proportion de femmes de 15 à 19 ans ayant choisi cette situation familiale a légèrement régressé de 1981 à 1986. Bien que les proportions de personnes vivant en union libre soient élevées selon des normes historiques, seule une minorité des habitants ont adopté cette pratique.

- Les données du recensement de 1986 révèlent une variation marquée du pourcentage combiné de jeunes adultes mariés ou vivant en union libre. La proportion de personnes mariées a régressé au sein de tous les groupes d'âge entre 15 et 34 ans, tandis que celle de personnes vivant en union libre a diminué chez les femmes de 15 à 20 ans et n'a affiché chez les autres groupes d'âge que de faibles augmentations, insuffisantes pour compenser la réduction du pourcentage de personnes mariées.

- C'est au sein de la population rurale agricole et de la population la moins scolarisée qu'on enregistre les plus faibles pourcentages de personnes vivant en union libre. À l'échelle des provinces, c'est le Québec, d'une part, et Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, de l'autre, qui viennent respectivement au premier et au dernier rang pour le nombre de personnes vivant en union libre.

- On enregistre les proportions de personnes vivant en union libre les plus basses chez les personnes d'origine italienne ou chinoise, et les plus élevés, chez les personnes d'origine française. Ces taux sont relativement faibles chez les membres de l'Église orthodoxe orientale, chez les Juifs et chez les adeptes des religions orientales, et relativement élevés chez les personnes déclarant n'avoir aucune religion.

- Bien que les personnes vivant seules et les parents seuls se déclarent un peu moins heureux ou satisfaits que les personnes vivant avec un(e) époux(se), ils affichent quand même un niveau élevé de contentement ou de satisfaction — en général, 85% ou plus d'entre eux se disent heureux ou satisfaits de leur sort.

- Compte tenu de l'évolution récente de la famille, il y a lieu de retoucher l'image selon laquelle l'adulte canadien type serait un parent. De nos jours, seulement environ la moitié des personnes de 20 à 39 ans et moins du tiers des personnes de 40 à 59 ans vivent avec au moins un enfant de moins de 15 ans. Au total, environ deux cinquièmes des Canadiens de plus de 20 ans vivent avec des enfants.

INTRODUCTION

L'histoire et la géographie du Canada, les origines de ses habitants et la politique récemment adoptée par le gouvernement en matière de multiculturalisme sont autant de facteurs qui contribuent à la diversité des familles d'une région et d'un sous-groupe à l'autre.

George Woodcock a décrit la situation comme suit dans "A Social History of Canada": "Aussi la société canadienne s'est-elle caractérisée par une double diversité: diversité historique, issue de la variété des origines de ses habitants, et diversité géographique, attribuable aux diverses influences environnementales ayant conditionné leur mode de vie."

Cette diversité des origines familiales a été examinée dans un autre ouvrage récent, "L'explication de l'idéologie: Structures familiales et systèmes sociaux", du démographe français Emmanuel Todd. En se fondant sur les résultats de recherches anthropologiques, Todd démontre qu'il existe dans le monde au moins huit systèmes familiaux traditionnels distincts, plutôt que les trois ou quatre d'ordinaire répertoriés par les sociologues. Ces systèmes familiaux se distinguent par les attitudes très variées adoptées à l'égard de l'autorité et de l'égalité, les règles de résidence s'appliquant aux nouveaux mariés, les pratiques en matière de succession et les attitudes adoptées à l'égard du mariage entre proches parents. Selon Todd, les systèmes familiaux traditionnels variaient considérablement même au sein de l'Europe; ainsi, on pouvait observer la famille anglaise ou hollandaise, d'une part, et la famille allemande ou irlandaise de l'autre. Même au sein de pays comme la France ou l'Italie, les diverses sous-régions se caractérisaient par diverses formes de vie familiale.

Certaines de ces différences traditionnelles persistent toujours de nos jours chez les Canadiens d'ascendance européenne, bien qu'elles aient été atténuées par l'immigration, l'exposition à une culture canadienne commune et le simple passage du temps. Si on tient compte des "nouveaux immigrants" en provenance d'Asie, d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine, les différences relatives à nos origines familiales n'en sont que plus marquées et les traditions familiales n'en sont que mieux ancrées.

La diversité des formes de familles observées au Canada constitue donc un des thèmes centraux du présent rapport, l'autre thème étant celui de la variation des tendances à l'égard de la famille. Tout bien considéré, le dernier quart de siècle semble avoir constitué une période de changement inhabituel des tendances à l'égard de la famille, non seulement au Canada, mais dans l'ensemble des pays industrialisés. Pour illustrer ce point, il suffit de mentionner: a) l'augmentation en flèche du nombre de ménages d'une seule personne; b) le déclin des taux de

fécondité à un plancher historique, inférieur au plancher requis pour assurer le remplacement à long terme de la population par l'accroissement naturel de cette dernière; c) l'émergence de la vie en union libre comme solution de rechange au mariage légitime; enfin d) la banalisation du divorce, lequel a constitué le dénouement de jusqu'à un tiers des mariages canadiens récents.

Le présent rapport met l'accent sur les variations des tendances à l'égard de la famille entre les recensements de 1981 et de 1986, et adopte une perspective à plus long terme au besoin.

La plupart des gens s'entendraient probablement pour reconnaître que l'importance des changements relatifs à la structure de la famille tient surtout aux implications éventuelles de ces changements pour le bien-être de chaque personne. Selon un point de vue assez répandu, certaines des modifications actuelles de la structure de la famille sont susceptibles de se révéler nocives pour la société canadienne et pour les Canadiens. Ainsi, on interprète souvent l'augmentation du nombre de personnes vivant seules comme un signe de l'isolement accru des personnes; on associe habituellement familles monoparentales et difficultés économiques; on considère parfois que le divorce et les changements en matière de rôles sexuels (notamment le pourcentage élevé de mères de jeunes enfants occupant un emploi) compromettent l'éducation des générations futures. D'autres considèrent que ces tendances et leurs conséquences reflètent la liberté accrue dont disposent les Canadiens, et surtout les femmes, aux fins de la poursuite de leurs objectifs personnels et de la recherche du bonheur.

On ne peut aborder des questions de philosophie sociale et de politique dans le cadre d'un rapport factuel comme le présent. Ce dernier a plutôt pour objet de brosser un tableau statistique précis des tendances récentes à l'égard de la famille et d'aider à replacer ces tendances dans une perspective comparative et historique.

L'étude des tendances canadiennes à l'égard de la famille exige l'examen de nombreuses variables. Non seulement doit-elle porter sur plusieurs groupes (ménages, familles, couples et réseaux de parenté) et sur plusieurs facteurs qui influencent leur comportement (mariage, union libre, divorce, grossesse, décès, migration, départ du foyer et fusion des ménages) comme lorsqu'un parent âgé emménage chez son fils ou sa fille, mais elle doit aussi prendre en compte les liens existant entre ces groupes et les événements ponctuant le cycle de vie. Ainsi, chaque mariage se traduit par la création d'un nouveau ménage. Ce ménage voit sa taille augmenter avec la naissance d'un enfant; il se subdivise en deux ménages à l'occasion d'un divorce ou redevient un ménage d'un seul couple une fois que les enfants sont partis; enfin, il disparaît avec le décès des deux époux. Des relations du même ordre influent sur l'existence, la taille et la structure de la famille et des groupes apparentés.

Le présent rapport se propose d'abord d'examiner certaines caractéristiques des ménages et des familles à partir d'une comparaison entre les données du recensement de 1981 et celles du recensement de 1986. À cet égard, il met l'accent sur le genre de ménages et de familles qui sont devenus de plus en plus prédominants au Canada — c'est-à-dire les ménages de petite taille (une ou deux personnes), les ménages non familiaux (composés uniquement de personnes non apparentées) et les familles monoparentales — ainsi que sur leur diversité d'une province à l'autre.

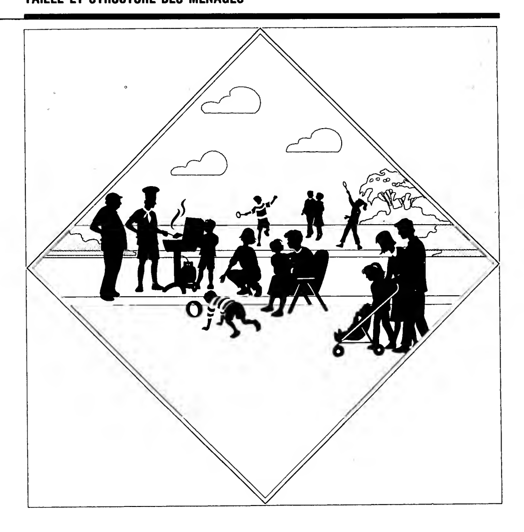
Il traite ensuite de l'un des aspects les plus volatiles de la famille canadienne au cours des dernières années, à savoir celui de la formation et de la rupture des unions, ou, plus concrètement, du mariage, du divorce et de la vie en union libre. À cet égard, on observe une variation marquée du pourcentage de personnes vivant en union libre d'une province, d'un groupe ethnique et d'un sous-groupe religieux à l'autre.

Enfin, le rapport étudie plus en détail les tendances qu'on considère parfois problématiques, surtout pour les enfants (par ex., ceux qui vivent dans des familles monoparentales ou avec une mère active) et pour les personnes âgées (par ex., celles qui vivent seules).

Bien que l'étude porte surtout sur les données des recensements de 1981 et de 1986, elle fait aussi appel à certaines des données de l'enquête sociale générale (ESG) de 1985. Cette enquête-échantillon réalisée chaque année à l'échelle du pays a été mise en oeuvre par Statistique Canada pour compléter les renseignements recueillis dans le cadre des recensements et de l'enregistrement habituel des statistiques de l'état civil.

1

TAILLE ET STRUCTURE DES MÉNAGES



TAILLE ET STRUCTURE DES MÉNAGES

Le recensement de 1986 a permis de dénombrer environ neuf millions de ménages privés au Canada. Par **ménage privé**, on entend la personne ou le groupe de personnes qui occupent un logement privé — d'ordinaire une maison ou un appartement — et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Seulement 0.2% des ménages dénombrés dans le cadre du recensement de 1986 étaient des ménages **non privés** ou **institutionnels** (par ex., des prisons ou des asiles). En 1986, la taille moyenne des ménages privés était de 2.8 personnes, ce qui représente un léger recul par rapport à 1981, où elle était de 2.9 personnes. Par contraste, aussi récemment qu'en 1971, le ménage canadien moyen comprenait 3.5 membres.

Environ la moitié des ménages comprenait deux membres ou moins. Le graphique 1 présente la répartition des ménages privés selon le nombre de membres pour 1986 et 1981. À des fins de comparaison, il présente aussi la répartition pour 1966 (soit peu après l'explosion démographique ayant suivi la Seconde Guerre mondiale). On n'enregistre que des différences minimes entre les données de 1981 et de 1986, le pourcentage de ménages d'une ou de deux personnes s'étant légèrement accru, et celui des ménages de quatre personnes ou plus ayant légèrement diminué.

Les différences entre la répartition de ménages privés selon la taille entre 1981 et 1966 ou 1986 et 1966 sont beaucoup plus marquées, illustrant la forte tendance historique vers une diminution de la taille des ménages. Cette tendance ne trouve pas d'explication simple. Elle résulte plutôt du jeu de nombreux facteurs importants: la disparition presque complète des familles à générations multiples et des ménages étendus, des domestiques ou des travailleurs agricoles résidents, des pensionnaires et des chambreurs; l'augmentation du revenu réel; la baisse des taux de natalité; le veillissement de la population et la modification des préférences en matière de logement; enfin, le nombre sans cesse accru d'appartements et de condominiums au sein du stock immobilier.

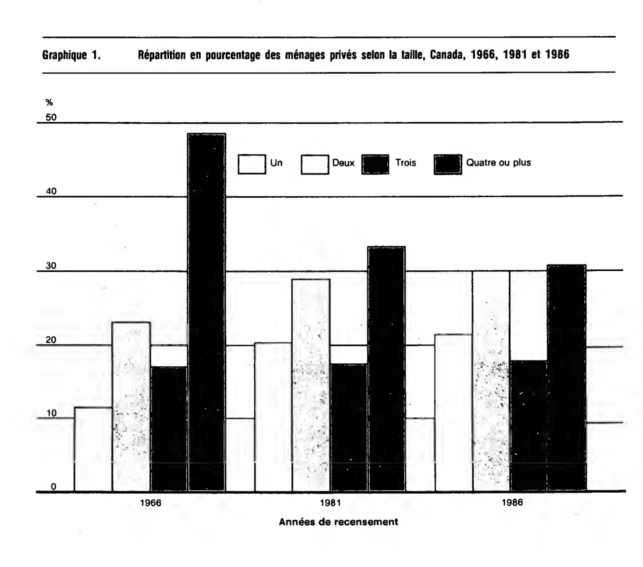
Le graphique 2 illustre la tendance à long terme en matière de taille moyenne du ménage. On y voit que la tendance à la baisse observée depuis plus d'un siècle s'est prolongée entre 1981 et 1986, quoique de façon un peu moins accentuée. Il est fort possible que la taille moyenne actuelle de 2.8 personnes par ménage s'approche rapidement de sa limite inférieure en la matière.

Lorsqu'on interprète ces données, il faut éviter de confondre la taille du ménage moyen avec la taille du ménage dans lequel vit le Canadien moyen. Par définition, les grands ménages comprennent un plus grand nombre de membres: on compte huit Canadiens par ménage de huit personnes et un seul par ménage de une personne. Aussi, bien que le ménage moyen n'ait été constitué que de 2.8 Canadiens en 1986, la taille du ménage dans lequel vivait le Canadien moyen s'établissait à 3.5 personnes. Pour illustrer ce point plus clairement, on peut souligner que ce sont les ménages de deux personnes qui sont les plus nombreux au Canada, mais qu'un plus grand nombre de Canadiens vivent dans des ménages de quatre personnes.

La taille et la structure des ménages varient de façon considérable d'une région à l'autre du Canada. À cet égard, le graphique 3 présente la répartition en pourcentage des ménages d'une seule personne pour chaque province ou territoire. On y voit que le pourcentage s'établit à 21% pour l'ensemble du Canada, avec un pourcentage légèrement plus élevé que la moyenne nationale au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, et légèrement moins élevé au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le pourcentage des ménages d'une seule personne à Terre-Neuve (10%) représente approximativement la moitié de la moyenne nationale. Figurent au nombre des facteurs complexes à la source de ce phénomène: la structure économique et sociale (par ex., le niveau des revenus et le caractère non métropolitain de Terre-Neuve), les taux de fécondité (Terre-Neuve ayant des niveaux de fécondité relativement élevés par rapport aux normes canadiennes), ainsi que la migration et la structure par âge (par ex., la migration des personnes retraitées en Colombie-Britannique).

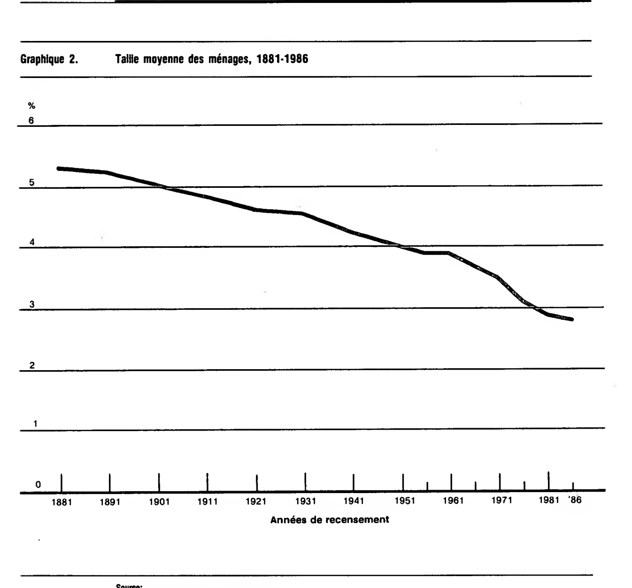
On observe une répartition similaire des provinces pour la taille du ménage moyen et le pourcentage

Graphique 1. Répartition en pourcentage des ménages privés selon la taille, Canada, 1966, 1981 et 1986



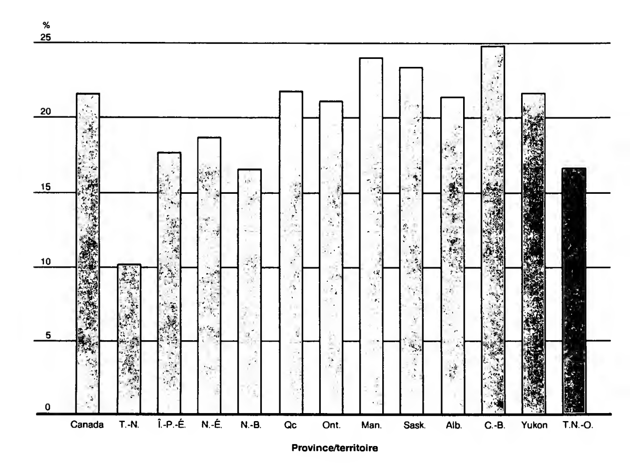
Source:
Statistique Canada, recensement du Canada, certaines années.

Graphique 2. Taille moyenne des ménages, 1881-1986



Source:
Statistique Canada, recensement du Canada, certaines années.

Graphique 3. **Pourcentage de ménages d'une seule personne, Canada, provinces et territoires, 1986**



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

de ménages non familiaux (ménages qui ne comprennent pas de famille de recensement, c'est-à-dire de couple ou de parent seul avec un ou plusieurs enfants jamais mariés). Ces variables reflètent toutes deux la même tendance sous-jacente vers des ménages plus simples et de plus petite taille.

Le nombre et le pourcentage des ménages non familiaux s'est légèrement accru au cours de la période de 1981 à 1986, pour passer de 24.8% à 26.2%. Toutefois, il importe de garder à l'esprit que la vaste majorité de ces ménages sont des ménages d'une seule personne. Plus précisément, les personnes qui ne vivent pas avec un époux, un enfant ou un parent sont plus susceptibles de vivre seules qu'avec des parents plus éloignés ou des personnes non apparentées, qu'il s'agisse de compagnons ou de compagnes de chambre, de domestiques, d'infirmières ou de chambreurs. Comme nombre de ménages d'une seule personne sont formés de personnes âgées, de veuves ou de veufs dont les enfants ont quitté la maison, il semble que l'accroissement du nombre de ces ménages soit en partie attribuable au vieillissement progressif de la population canadienne.

2

STRUCTURE DE LA FAMILLE

Aux fins du recensement de 1986, la **famille de recensement** est définie comme étant formée d'un époux et d'une épouse ou d'un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge), ou d'un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés, peu importe leur âge, vivant dans le même logement. Le nombre de familles canadiennes répondant à cette définition s'est accru de 6.5% de 1981 à 1986, soit à un rythme plus lent que le nombre des ménages (8.6%), mais légèrement plus rapide que la population totale (4.2%).

Les familles de recensement sont subdivisées en deux catégories: celles qui comportent un couple et celles qui sont formées d'un parent seul. Cette distinction est importante puisque les familles monoparentales ne comprennent d'ordinaire qu'un seul salarié et que leur revenu en moyenne est beaucoup moins élevé que celui des familles époux-épouse. Parmi les 6.7 millions de familles dénombrées dans le cadre du recensement de 1986, 87.3% étaient des familles époux-épouse, 2.3% étaient des familles monoparentales dont le parent était de sexe masculin et 10.4% étaient des familles monoparentales dont le parent était de sexe féminin (voir le tableau 1). La proportion de familles monoparentales (parent de sexe masculin et parent de sexe féminin) s'est donc accrue, pour passer de 11.3% en 1981 à 12.7% en 1986. Ce phénomène reflète le prolongement d'une tendance s'étant amorcée au milieu des années soixante et ne laisse présager aucun ralentissement apparent du nombre de ces familles.

Par ailleurs, on a assisté pendant la période de 1981 à 1986 à une progression encore plus rapide du nombre de couples vivant en union libre. Le

Tableau 1. Familles de recensement selon la structure de la famille, Canada, 1981 et 1986

	1981	1986	Taux de variation
	%	%	
Ensemble des familles	**100.0**	**100.0**	**6**
Familles époux-épouse	88.7	87.3	4.9
Avec enfants	56.9	54.6	2.3
Sans enfants	31.8	32.7	9.4
Couples actuellement mariés	83.1	80.1	2.7
Avec enfants	55.0	51.9	0.6
Sans enfants	28.1	28.2	6.8
Couples vivant en union libre	5.6	7.2	36.5
Avec enfants	1.9	2.7	50.7
Sans enfants	3.7	4.5	29.2
Familles monoparentales	11.3	12.7	19.6
Sexe masculin	2.0	2.3	22.2
Sexe féminin	9.3	10.4	19.0

Source:
Statistique Canada, recensement de 1986, Familles: Partie 1, n° 93-106 au catalogue, tableau 3.

nombre total de ces couples s'est accru de 36.5%, tandis que celui des couples vivant en union libre avec des enfants à la maison a bondi de 50.7%. En général, c'est au début des années quatre-vingt que la progression du nombre de formes de familles non traditionnelles (particulièrement celui des couples vivant en union libre et celui des parents seuls) a été la plus rapide, cette progression s'échelonnant de 19% à 50.7%. Par comparaison, le nombre des familles époux-épouse s'est accru à un rythme beaucoup plus lent (4.9%), tandis que le nombre des familles les plus traditionnelles de toutes (époux, épouse et enfants) n'a augmenté que d'environ 2.3% (voir le tableau 1).

Toutefois, malgré ces forts pourcentages d'accroissement, les nouvelles formes de familles ne représentent toujours qu'une minorité des familles canadiennes. À leur deux, les couples vivant en union libre et les familles monoparentales intervenaient pour 20% de l'ensemble des familles canadiennes en 1986. Environ 52% des familles étaient des familles époux-épouse avec des enfants, tandis que 80% d'entre elles comprenaient un époux et une épouse.

Il convient de souligner que le pourcentage de familles monoparentales enregistré en 1986 est encore inférieur à celui observé dans le cadre du recensement de 1931 (13.6%), bien que ce phénomène trouve des explications complètement différentes dans chaque cas. En 1931, la principale cause du nombre élevé de familles monoparentales était le veuvage, tandis qu'aujourd'hui elle est plutôt le divorce et, dans une moindre mesure, l'accroissement du nombre de femmes jamais mariées ayant des enfants.

Les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des familles à l'échelle nationale (2.3%) et leur prévalence varie très peu d'une province à l'autre (s'échelonnant de 2.0% à 2.5%) à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest (où elle s'établit respectivement à 3.9% et à 4.6%).

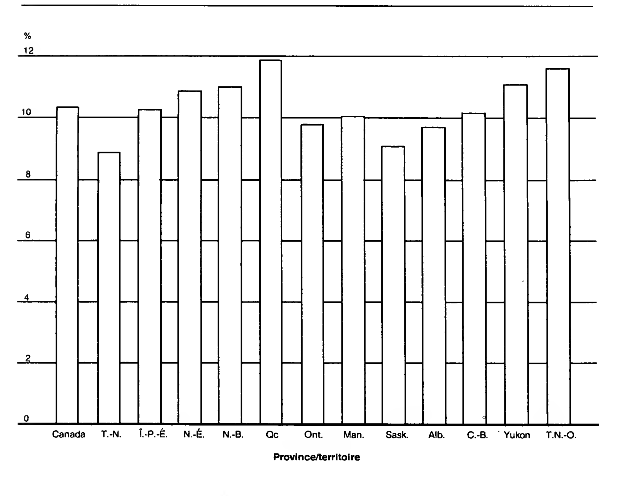
Les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin sont beaucoup plus nombreuses; leur rapport aux familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin étant d'environ cinq pour un. À l'échelle nationale, elles représentent un dixième de l'ensemble des familles et, comme dans le cas précédent, cette proportion varie très peu d'une province à l'autre (graphique 4), pour s'échelonner de 8.9% à Terre-Neuve à 11.9% au Québec. L'incidence légèrement plus marquée, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ne trouve pas de contrepartie dans les données sur les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin.

Par ailleurs, bien que le pourcentage global de familles monoparentales ne varie que très peu d'une province à l'autre, on enregistre des différences importantes au titre de l'état matrimonial des parents seuls et de la taille de leurs familles. Comme l'indique le graphique 5, dans l'ensemble du Canada, 54% des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin ont une femme divorcée ou séparée à leur tête. Ce chiffre excède 60% en Alberta et en Colombie-Britannique, pour descendre au-dessous de 40% à Terre-Neuve et atteindre un plancher de 34% dans les Territoires du Nord-Ouest. De même, le pourcentage global de familles monoparentales dont le parent est une femme célibataire (c.-à-d. jamais mariée) s'établit à 14.9% pour l'ensemble du Canada, pour s'échelonner, dans les provinces, de 10.4% à Terre-Neuve à 21.2% en Saskatchewan, et atteindre presque le double de la moyenne nationale au Yukon (26.4%) et dans les Territoires du Nord-Ouest (27.1%).

Il semble que les faibles pourcentages enregistrés à Terre-Neuve soient attribuables à la structure par âge, aux conditions de mortalité et aux habitudes de remariage, puisque 46% des familles monoparentales de cette province dont le parent est de sexe féminin ont à leur tête une personne veuve (l'Île-du-Prince-Édouard vient tout juste derrière à cet égard, affichant un pourcentage correspondant de 40.8%), comparativement à une moyenne nationale de 27.7%. Bref, la prédominance des familles monoparentales ne varie que très peu d'une province à l'autre, mais on observe des différences substantielles à l'égard de l'état matrimonial des parents seuls.

Les provinces et les territoires diffèrent également de par la taille de leurs familles monoparentales. La majorité des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin sont de petite taille. À l'échelle nationale, 56.7% de ces familles ne comprennent qu'un enfant et un autre 30.5% n'en comprennent que deux. Seulement 12.8% de ces familles comptent trois enfants ou plus, mais, comme l'indique le graphique 6, ce pourcentage varie d'une région à l'autre du pays. À Terre-Neuve, plus de un cinquième des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin comprennent trois enfants ou plus, mais une proportion relativement élevée des femmes à la tête de ces familles sont veuves. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le pourcentage de ces familles atteint 28.2%, pour s'établir à plus du double de la moyenne nationale. Enfin, c'est le Québec qui affiche le plus faible pourcentage de ces familles (11.4%), bien que ce chiffre ne soit qu'à peine inférieur à la moyenne nationale.

Graphique 4. Pourcentage de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, Canada, provinces et territoires, 1986

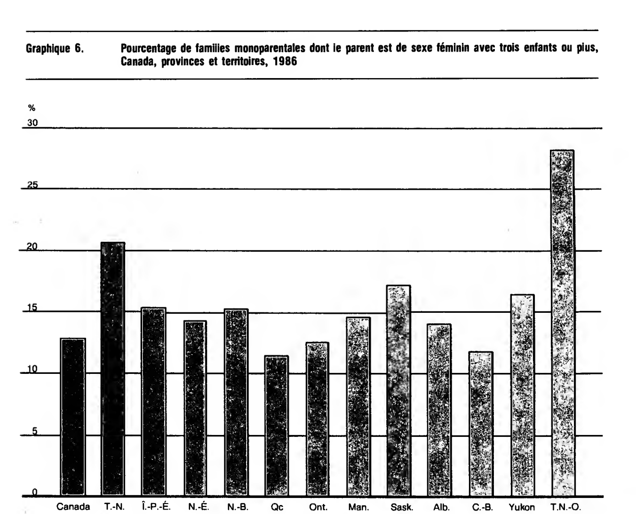


Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 5. **Pourcentage de familles monoparentales selon l'état matrimonial, Canada, provinces et territoires, 1986**

Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 6. **Pourcentage de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin avec trois enfants ou plus, Canada, provinces et territoires, 1986**



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

3

MARIAGE, UNION LIBRE ET DIVORCE

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le nombre, la taille et la forme des ménages et des familles varient considérablement en fonction de la formation et de la dissolution des mariages et des autres formes d'union, comme les unions libres. La formation et la dissolution des unions constituent l'aspect du comportement des familles et des ménages à l'égard duquel on observe les variations les plus marquées et la plus grande diversité.

Avant 1970, il était socialement inacceptable, et statistiquement rare, qu'un homme et une femme vivent ensemble sans avoir contracté un mariage légitime. Les données de l'enquête sur la famille de 1985 indiquent qu'environ 90% de l'ensemble des couples vivant en union libre avaient été formés en 1970 ou après. Dans le cadre du recensement de 1986, environ un neuvième des femmes de 20 à 24 ans et des hommes de 25 à 29 ans ont déclaré vivre en union libre au moment du recensement.

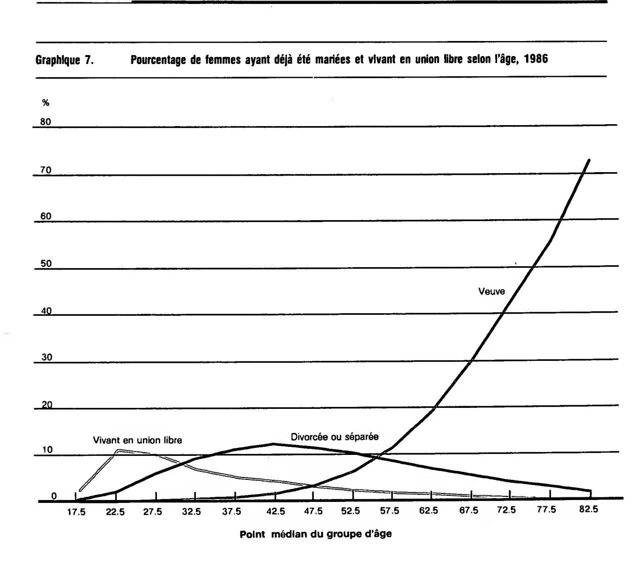
Si on considère la vie en union libre dans une perspective individuelle plutôt que dans une perspective familiale (comme l'avait indiqué plus tôt le tableau 1), les graphiques 7 et 8 nous indiquent quelles sont, selon les données du recensement de 1986, les tendances qui se dégagent en matière de situation de famille des Canadiens selon l'âge. Ainsi, ils indiquent que la vie en union libre est beaucoup plus répandue chez les jeunes adultes, plus précisément chez les femmes dans la vingtaine et chez les hommes à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine. Au sein de ces groupes d'âge, nombre des unions libres sont des premières unions qui constituent une sorte de prélude à un mariage légitime avec le même partenaire. Les proportions légèrement inférieures de Canadiens d'âge moyen vivant en union libre (par ex., 4.3% des femmes et 5.3% des hommes âgés de 40 à 44 ans) ont souvent formé cette union après une séparation ou un divorce. Par ailleurs, on n'enregistre que de faibles pourcentages de personnes vivant en union libre chez les personnes plus âgées (65 ans ou plus). Cette situation s'explique en partie du fait qu'elles ont généralement moins tendance à former de nouvelles unions à la suite d'un veuvage ou d'un divorce, et, en partie, par leur adhésion plus stricte aux normes traditionnelles ayant trait au mariage.

Si on compare les données des recensements de 1981 et de 1986 (voir le graphique 9), on voit que les tendances en matière de formation d'union continuent d'être volatiles et qu'il semble exister des différences à cet égard entre les cohortes de naissance (personnes nées au cours de la(des) même(s) année(s) civile(s)). Ces données indiquent, pour les quatre groupes d'âge compris entre 15 et 34 ans, une variation du pourcentage de personnes vivant en couple (vivant en union libre, mariées et de ces deux groupes pris ensemble) et des personnes qui ne se sont jamais mariées.

Ainsi, on observe une augmentation du pourcentage de personnes célibataires (jamais mariées) au sein des quatre groupes d'âge; chez les femmes de 20 à 24 ans, ce pourcentage s'est accru de façon substantielle (10 points), pour passer d'environ 50% à 60%. De même, on enregistre une baisse marquée du pourcentage de personnes mariées au sein de tous les groupes d'âge, mais cette baisse n'a pas été compensée par une progression correspondante du pourcentage de personnes vivant en union libre. De fait, ce pourcentage a régressé chez les femmes de 15 à 19 ans (affichant une baisse légère en termes absolus, mais une baisse proportionnelle de 21%), tandis qu'il s'est accru chez les femmes de 20 à 34 ans, mais pas suffisamment pour compenser la diminution du pourcentage de personnes mariées. Enfin, on observe une baisse appréciable du pourcentage combiné de personnes mariées et vivant en union libre chez les femmes de moins de 35 ans.

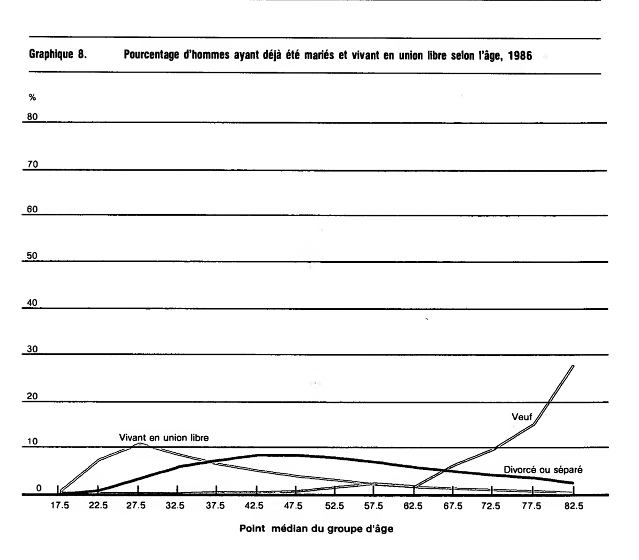
Bien que les pourcentages de personnes vivant en union libre n'aient progressé que de quelques points (sauf pour les femmes de 15 à 19 ans, chez lesquelles ce pourcentage a régressé), on a enregistré une hausse marquée du nombre réel de personnes vivant en union libre au sein de certaines catégories d'âge et de sexe. Ainsi, le nombre de femmes de 40 à 44 ans vivant en union libre s'est accru de 81%, pour passer de 18,715 en 1981 à 33,945 en 1986. Cette situation s'explique par une progression de 49% du pourcentage de femmes vivant en union libre et par un accroissement global de 21% du nombre de femmes appartenant à ce groupe d'âge. Ce dernier accroissement s'explique du fait que certaines des femmes qui étaient âgées de 40 à 44 ans

Graphique 7. Pourcentage de femmes ayant déjà été mariées et vivant en union libre selon l'âge, 1986



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 8. Pourcentage d'hommes ayant déjà été mariés et vivant en union libre selon l'âge, 1986



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 9. Variations relatives à la situation familiale des jeunes femmes selon le groupe d'âge, 1981-1986

%
10
8
6
4
2
0
-2
-4
-6
-8
-10
-12

Célibataire
Mariée
Vivant en union libre
Mariée/vivant en union libre

15 - 19
20 - 24
25 - 29
30 - 34

Groupe d'âge

Source:
Recensements de 1981 et 1986, totalisations spéciales.

en 1986 faisaient partie des cohortes nombreuses nées à la suite de la Seconde Guerre mondiale, dites "baby boomers". On observe de 1981 à 1986 un même accroissement marqué de l'effectif du groupe des 35 à 39 ans, c'est-à-dire du nombre des personnes nées à la fin des années quarante et au début des années cinquante.

Le nombre des femmes de 20 à 24 ans vivant en union libre ne s'est accru que légèrement de 1981 à 1986. De fait, le nombre des femmes appartenant à ce groupe d'âge avait diminué en 1986, mais la proportion de ces femmes vivant en union libre avait légèrement augmenté. Par ailleurs, on enregistrait une diminution à la fois de l'effectif des femmes de 15 à 19 ans et de la proportion d'entres elles vivant en union libre.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ces baisses continues du pourcentage et (ou) du nombre de jeunes femmes vivant avec un époux ou un partenaire en union libre — au cours des années traditionnellement considérées comme les années de pointe de la période de procréation — militent contre toute hausse des faibles taux de fécondité actuels.

Pour l'ensemble de la population adulte (Canadiens de 15 ans ou plus), on a enregistré de 1981 à 1986 un léger accroissement du pourcentage de personnes vivant en union libre, ce pourcentage passant de 3.8% à 4.9% chez les femmes et de 4.0% à 5.1% chez les hommes.

Bien que les graphiques 7 et 8 présentent certaines des différences existant entre la situation de famille des hommes et celle des femmes, ces différences sont illustrées plus en détail au graphique 10, où on trouve les rapports femmes-hommes selon l'âge pour les pourcentages de personnes appartenant à différentes catégories d'état matrimonial (soit actuellement mariées, vivant en union libre, divorcées ou séparées et veuves). Un rapport égal à un indique qu'on trouve des proportions égales d'hommes et de femmes au sein du groupe correspondant.

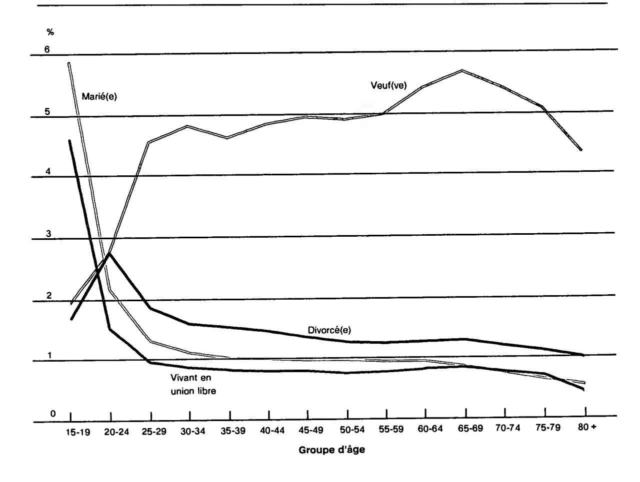
Au sein des groupes d'âge les plus jeunes, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être mariées ou de vivre en union libre, perpétuant la tendance à long terme pour les femmes de former des unions plus tôt que les hommes. Toutefois, après l'âge de 25 ans, dans le cas des personnes vivant en union libre, et celui de 35 ans, dans le cas des personnes mariées, on enregistre une inversion de cette tendance et on trouve au sein des groupes d'âge plus âgés une proportion supérieure d'hommes mariés ou vivant en union libre. Au sein du groupe d'âge des 70 ans ou plus, la proportion d'hommes mariés est presque deux fois plus élevée que la proportion correspondante de femmes.

Cette situation s'explique en partie par l'incidence plus élevée du veuvage chez les femmes et par le fait que ces dernières possèdent de moins bonnes chances de se remarier. On compte environ quatre fois plus de veuves que de veufs dans la plupart des groupes d'âge (graphique 10). Un plus grand nombre de femmes sont susceptibles de devenir veuves parce qu'elles ont eu tendance à marier des hommes plus âgés qu'elles et que, de façon générale, l'espérance de vie des hommes est plus courte que celle des femmes. De même, les femmes âgées sont plus susceptibles de rester veuves en raison du nombre moins élevé d'hommes appartenant aux mêmes groupes d'âge et de la tendance qu'ont les hommes à remarier des femmes plus jeunes qu'eux.

Bien sûr, les proportions d'hommes et de femmes qui divorcent sont à peu près égales, mais un nombre légèrement plus élevé de femmes que d'hommes se déclarent divorcées au sein de la plupart des groupes d'âge. Dans les groupes d'âge les plus jeunes, cette situation s'explique du fait que les femmes se marient plus jeunes et sont donc exposées au divorce plus jeunes; dans les groupes d'âge plus âgés, elle est attribuable au fait que les femmes ont de moins bonnes chances de se remarier, comme nous l'avons déjà noté. Enfin, il se peut que les chiffres relatifs aux groupes d'âge les plus âgés, qui indiquent une proportion **moins élevée** de femmes divorcées que d'hommes divorcés, ne soient pas tellement significatifs en raison du petit nombre de divorces mettant en cause des personnes de cet âge et donc des fluctuations aléatoires des pourcentages qui en résultent. Toutefois, il est également possible que ces données reflètent le fait que les femmes de ces groupes d'âge sont moins susceptibles de divorcer du fait qu'elles sont aussi moins susceptibles de se marier.

Il importe, aux fins de l'interprétation des données sur la situation de famille des hommes et des femmes, de garder à l'esprit que le profil par âge ne reflète pas nécessairement l'expérience de vie des membres d'une cohorte de naissance donnée. De fait, c'est précisément la modification du comportement des cohortes successives qui est à la source de la récente modification des tendances à l'égard de la famille canadienne. Ainsi, au moment du recensement de 1986, très peu d'hommes et de femmes âgés avaient connu le divorce ou vécu en union libre au cours de leur vie. Par contraste, une proportion importante des personnes dans la trentaine ou dans la quarantaine avaient déjà divorcé, vécu en union libre ou les deux. Il faut, afin de bien comprendre cette variation de l'expérience de vie d'une cohorte à l'autre, procéder à une analyse détaillée des données de plusieurs recensements successifs ainsi que des statistiques de l'état civil et des données d'enquêtes-échantillon comme l'enquête sur la famille de 1984.

Graphique 10. **Rapport femmes-hommes selon le pourcentage de personnes mariées, vivant en union libre, veuves ou divorcées, selon le groupe d'âge, 1986**



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

4

VIE EN UNION LIBRE - DIVERSITÉ ET ÉVOLUTIDN DE LA FAMILLE

Rien ne saurait mieux illustrer la diversité et l'évolution de la vie familiale canadienne qu'un examen plus attentif des variations observées d'un sous-groupe à l'autre en matière de vie en union libre. Les données des récents recensements nous dépeignent l'union libre comme une nouvelle forme de comportement s'étant étendue à une importante minorité de la population au sein de la plupart des segments de la société canadienne.

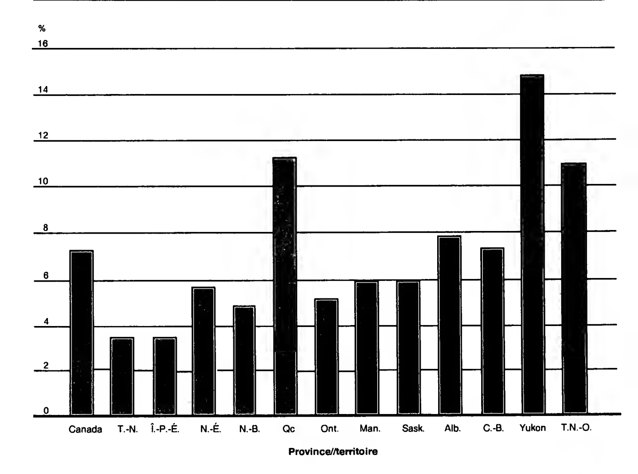
Le graphique 11 illustre la variation, d'une province à l'autre, du pourcentage de jeunes hommes et de jeunes femmes qui vivaient en union libre au moment du recensement. C'est à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard que ces proportions sont de loin les plus faibles (3.5% dans les deux cas), atteignant environ la moitié de la moyenne nationale. Par ailleurs, la province affichant le plus fort pourcentage de jeunes vivant en union libre est le Québec (11.2%). Le pourcentage correspondant pour l'Ontario (5.1%) est moins de la moitié du pourcentage enregistré au Québec et légèrement inférieur à la moyenne nationale. La proportion de jeunes de 15 à 29 ans vivant en union libre dans les Territoires du Nord-Ouest (11%) est à peu près la même qu'au Québec, tandis qu'elle s'établit à 14.7% au Yukon, où elle est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Bien qu'ils soient plausibles en termes sociaux, économiques et culturels, il convient de considérer les pourcentages relativement élevés de jeunes vivant en union libre dans les territoires avec une certaine prudence statistique, puisque ces pourcentages sont fondés sur des chiffres absolus relativement petits (environ 1,000 et 3,000 cas respectivement).

Ces différences provinciales au titre de la prédominance de la vie en union libre reflètent dans une certaine mesure les différences provinciales au titre de l'importance relative des composantes urbaine et rurale de la population. En particulier, la population rurale agricole du Canada affiche des proportions anormalement basses de vie en union libre (un peu plus de 1% comparativement à 7% ou plus pour toutes les autres catégories de résidence). Indépendamment du fait qu'ils puissent s'expliquer en termes d'idéologie ou de valeurs, ces résultats illustrent de quelle façon le stock immobilier disponible (dans ce cas-ci, l'absence d'appartements ou d'autres logements en location) influe sur la formation des familles: les jeunes couples souhaitant vivre en union libre dans les régions agricoles peuvent difficilement trouver un logement. Dans un même ordre d'idées, il convient de souligner que les couples vivant en union libre sont encore moins susceptibles que les couples mariés de vivre avec leurs parents.

Le graphique 12 présente la répartition en pourcentage des personnes de 15 à 29 ans vivant en union libre pour les origines ethniques uniques les plus souvent déclarées dans le cadre du recensement de 1986. La vie en union libre semble être relativement peu répandue chez les personnes d'origine chinoise ou italienne, le pourcentage des jeunes de ces origines ayant adopté ce mode de vie s'établissant à 1.5%, comparativement à 7.3% pour l'ensemble des membres de ce groupe d'âge. C'est de loin chez les personnes d'origine française qu'on enregistre le pourcentage le plus élevé de vie en union libre (11.6%), les autres groupes ethniques affichant des pourcentages intermédiaires plus près de la moyenne globale (légèrement supérieurs à la moyenne pour les Irlandais et les Écossais, mais légèrement inférieurs pour les Anglais, les Ukrainiens et surtout les Hollandais).

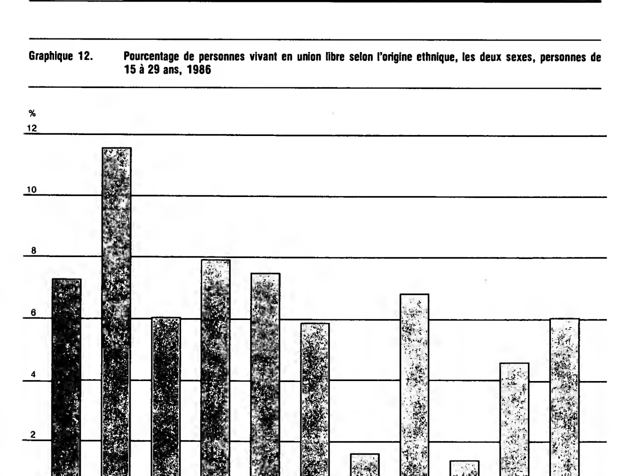
Le graphique 13 illustre les différences marquées existant entre les adeptes de différentes confessions religieuses. Les proportions de personnes vivant en union libre parmi les membres de l'Église catholique romaine et ceux des principales confessions protestantes (l'Église anglicane et l'Église unie) s'approchent toutes de la moyenne nationale, variant d'environ 5% à 6%. Cela n'a rien de surprenant, puisque ces groupes contribuent dans une large mesure à la détermination de la moyenne nationale. Cette proportion est légèrement inférieure pour le groupe "Autres protestants" (4.3%), lequel inclut probablement nombre de groupes intégristes. Les proportions de personnes de confession juive ou orthodoxe orientale vivant en union libre sont considérablement plus faibles, s'établissant respectivement à 2.9% et à 2.7%. C'est toutefois au sein des adeptes des confessions religieuses orientales comme l'Hindouisme et l'Islamisme qu'on enregistre de loin la plus faible proportion d'unions libres, cette dernière se chiffrant à 1.4%, ou à environ un quart de la moyenne nationale. À

Graphique 11. **Pourcentage de personnes vivant en union libre selon la province et le territoire, les deux sexes, personnes de 15 à 29 ans, 1986**



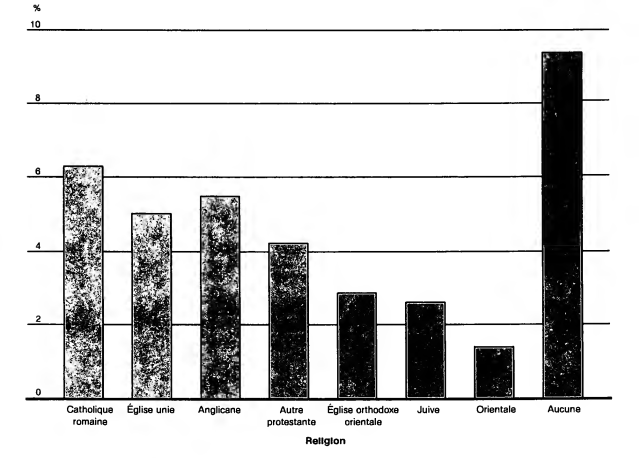
Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 12. Pourcentage de personnes vivant en union libre selon l'origine ethnique, les deux sexes, personnes de 15 à 29 ans, 1986



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 13. Pourcentage de personnes vivant en union libre selon la confession religieuse, les deux sexes, personnes de 15 à 29 ans, 1981



Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

l'autre extrême, 9.4% des personnes n'ayant "pas de préférence religieuse" vivaient en union libre au moment du recensement, ce qui représente une proportion deux fois supérieure à la moyenne nationale. Ces chiffres illustrent on ne peut plus clairement les liens qui existent entre le comportement familial et l'idéologie.

Dans le passé, nombre de sociétés, y compris la société canadienne, percevaient le fait de vivre ensemble sans être mariés comme un comportement propre aux membres de la strate socio-économique inférieure de la société. Les gens "respectables" se mariaient selon les règles. Dans le Canada d'aujourd'hui, la situation semble s'être inversée. Ainsi, la proportion de personnes vivant en union libre est beaucoup moins élevée chez les personnes les moins scolarisées (moins d'une 5e année): cette situation s'explique soit par une différence marquée dans les attitudes à l'égard de la vie en union libre, soit par une difficulté générale plus grande de trouver ou de garder un(e) partenaire, que ce soit dans le cadre d'une union libre ou d'un mariage. À l'exception de ce groupe, la proportion de personnes vivant en union libre ne varie que légèrement en fonction du niveau de scolarité.

5

ÉVOLUTION DE LA FAMILLE ET BIEN-ÊTRE PERSONNEL

Personnes vivant seules. Certains aspects de l'évolution actuelle de la famille sont souvent perçus de façon négative. Cette perception négative est parfois basée sur l'adhésion à des valeurs — qu'elles soient traditionnelles, religieuses ou sentimentales — qui ne coïncident pas avec les nouvelles formes de comportement comme la vie en union libre, le divorce ou une décision de ne pas avoir d'enfants. D'autres personnes se disent inquiètes que les nouveaux modèles de comportement ne permettent pas de satisfaire aussi totalement que les anciens à certains besoins (que ce soit de la société ou de l'individu). Bien sûr, les données statistiques ne peuvent facilement résoudre les questions de valeurs, mais l'analyse de ces données peut permettre de poser ces questions de façon plus réaliste et de les considérer dans une perspective plus éclairante.

On a souvent exprimé l'inquiétude que la tendance générale vers une diminution de la taille des familles et des ménages et l'augmentation du pourcentage de Canadiens vivant seuls ou avec des personnes non apparentées se traduisent par un accroissement de l'isolement social. C'est à l'égard des personnes âgées qu'on exprime le plus souvent cette inquiétude. De nos jours, les veuves et les veufs, mais surtout les veuves, sont moins susceptibles qu'avant de vivre avec un fils ou une fille marié(e) au sein d'une famille étendue, et plus sujets à vivre seuls. Pour certaines personnes, cette situation représente une perte en termes de sociabilité et de soutien social; pour d'autres, elle représente un gain sur le plan de l'intimité et de l'autonomie.

L'étude de ces questions exige d'abord qu'on réponde à deux interrogations particulièrement importantes:

(1) Dans quel sens ces personnes sont-elles seules, autrement que du fait qu'elles vivent seules dans une maison ou un appartement distinct(e)? Quels genres de contacts entretiennent-elles avec leurs parents, leurs amis et leurs voisins?

(2) Comment ces personnes considèrent-elles leur modalité de vie? Sont-elles plus satisfaites ou moins satisfaites de leur sort que celles ayant adopté d'autres modalités de vie?

Afin de faire la lumière sur ces questions, on peut compléter les données du recensement de 1986 avec celles de l'enquête sociale générale de 1985. Ainsi, le tableau 2 nous indique le nombre de parents immédiats et d'amis intimes que possèdent les personnes

Tableau 2. Parents, amis et contacts sociaux: personnes vivant seules par rapport aux autres personnes, 1985

Indicateur	Personnes vivant seules	Toutes les autres
	%	
A six parents immédiats ou plus[1]	36	53
Voit au moins un parent immédiat par semaine[2]	44	46
A vu au moins cinq autres parents immédiats récemment	31	54
Voit d'autres membres de la famille chaque semaine	12	22
Possède au moins cinq amis intimes	37	38
Voit des amis intimes chaque semaine	69	68
Nombre de cas	**1,174**	**10,026**

1 Se rapporte à la famille nucléaire, c'est-à-dire aux père et mère, aux enfants ainsi qu'aux frères et soeurs, quel que soit leur lieu de résidence.
2 Se rapporte aux membres de la famille nucléaire **autres que** ceux faisant partie du même ménage que le répondant.

Source:
Totalisations établies à partir de données de l'enquête sociale générale de 1985.

vivant seules et celles ayant adopté d'autres modalités de vie, et il nous donne une indication sommaire du nombre de contacts sociaux qu'elles ont avec ces parents et amis.

Les personnes vivant seules comptent un moins grand nombre de parents immédiats (enfants, parents ou frères et soeurs). De fait, il se peut que cette situation explique en partie pourquoi elles vivent seules. Par ailleurs, le pourcentage de personnes voyant un parent immédiat au moins une fois par semaine est à peu près le même chez les personnes vivant seules et chez les autres Canadiens.

Les personnes vivant seules ont vu un moins grand nombre de parents au cours des trois mois ayant précédé l'ESG et étaient moins susceptibles de déclarer avoir vu ces autres parents au moins une fois par semaine. Les personnes vivant seules ne sont pas mariées (sauf en de rares occasions, comme les personnes sans enfants à la maison dont le conjoint est placé en établissement). Aussi, faut-il s'attendre à ce qu'elles comptent un moins grand nombre "d'autres parents" et à ce qu'elles entretiennent des contacts moins fréquents avec ceux qu'elles comptent (par exemple, des beaux-parents, des beaux-fils ou des belles-filles issus d'un mariage précédent).

Pour ce qui est des amis intimes, les personnes vivant seules n'ont rien à envier à celles ayant adopté d'autres modalités de vie. En effet, le pourcentage de personnes déclarant posséder cinq amis intimes ou plus et voir des amis intimes au moins une fois par semaine est virtuellement le même au sein des deux groupes.

Ces relations générales varient très peu d'un groupe d'âge à l'autre, bien qu'il arrive à l'occasion que les personnes vivant seules occupent une position plus favorable que les autres, particulièrement dans le domaine des amitiés. Ainsi, les personnes de 40 ans ou plus vivant seules déclarent posséder un nombre légèrement supérieur d'amis intimes et avoir des contacts un peu plus fréquents avec ces amis que les autres personnes. Bien sûr, nombre des membres de ce dernier groupe sont mariés, vivent avec leur conjoint et ont donc beaucoup moins besoin de leurs amis pour leur tenir compagnie quotidiennement.

Le questionnaire de l'enquête sociale générale de 1985 comprenait une série de questions portant sur le degré de satisfaction éprouvé par le répondant à l'égard de divers aspects de son existence ainsi qu'une question générale sur le degré de bonheur du répondant. Le graphique 14 établit une comparaison entre le niveau de satisfaction ou de contentement déclaré par les personnes vivant seules et celui déclaré par les autres personnes.

Tous les Canadiens, y compris ceux vivant seuls, ont déclaré être hautement satisfaits de la vie, 90% ou plus d'entre eux ayant indiqué être "très satisfaits" ou "assez satisfaits" ou encore "très heureux" ou "assez heureux". Toutefois, les personnes ne vivant pas seules affichent constamment des pourcentages un peu plus élevés de réponses positives et sont légèrement plus susceptibles de donner "très. . ." plutôt que "assez. . ." comme réponse.

Ces relations varient d'un groupe d'âge à l'autre, les personnes âgées vivant seules affichant à peu près le même degré de satisfaction que celles ayant adopté d'autres modalités de vie. Autrement dit, ce sont les jeunes adultes et les personnes d'âge moyen vivant seuls qui manifestent le plus d'insatisfaction et cette insatisfaction tend à être liée à des questions précises (comme la famille, les finances, le logement) plutôt qu'à la "vie en général".

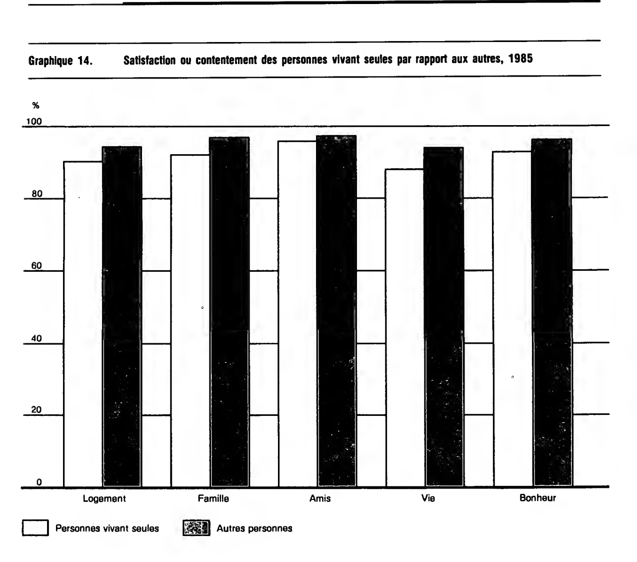
Parents seuls. La situation des parents seuls, et en particulier celle des mères seules, semble être plus difficile que celle des personnes vivant seules. La personne vivant seule peut organiser ses activités quotidiennes en fonction de ses propres besoins et préférences, tandis que la mère seule doit également tenir compte des besoins d'un enfant ou plus, sans pouvoir compter sur l'aide directe et le soutien émotif d'un autre adulte concerné. Comme l'indique le tableau 3, les parents seuls de sexe féminin doivent s'accommoder d'un revenu familial relativement faible par rapport à celui des hommes et surtout à celui des familles époux-épouse, dont un bon nombre se composent de deux salariés.

Tableau 3. Revenu par tête selon le genre de famille, Canada, 1986

Genre de famille	Revenu par tête
	$
Famille époux-épouse	13,673
Avec enfants	11,462
Sans enfants	18,873
Famille monoparentale (parent de sexe féminin	7,615
Ensemble des familles	**12,975**

Source:
Recensement de 1986, totalisations spéciales.

Graphique 14. **Satisfaction ou contentement des personnes vivant seules par rapport aux autres, 1985**



Source:
ESG-1 de 1985, totalisations spéciales.

Toutefois, tout comme les personnes vivant seules, les parents seuls ne sont pas dépourvus de contacts sociaux. À cet égard, on trouve au tableau 4 une vue sommaire de certains indicateurs relatifs à la famille et aux amis. De fait, les parents seuls comptent un plus grand nombre de parents immédiats que les autres personnes, quoiqu'il faille souligner que leur(s) enfant(s) figure(nt) parmi ces parents. Il est toutefois plus significatif de souligner que les parents seuls sont légèrement plus susceptibles de voir au moins un autre parent immédiat (c.-à-d. un parent immédiat ne faisant pas partie du même ménage) au moins une fois par semaine. Ils déclarent un nombre légèrement inférieur d'autres parents (y compris de beaux-parents, puisque, en général, ils n'ont pas de conjoint), mais sont juste un peu moins susceptibles de voir ces autres parents au moins une fois par semaine. Les parents seuls déclarent également posséder un peu moins d'amis intimes, mais, encore une fois, ont tendance à voir ces amis aussi souvent que les personnes ayant adopté d'autres modalités de vie.

Le graphique 15 présente une vue sommaire des données de l'ESG sur le degré de satisfaction ou de contentement déclaré par les parents seuls et par les personnes ayant adopté d'autres modalités de vie. Ces données portent uniquement sur les parents seuls âgés de 15 à 39 ans, à savoir ceux dont les enfants sont jeunes et pour lesquels les problèmes vécus par les familles monoparentales se présentent sous la forme la plus aiguë. Dans l'ensemble, les parents seuls sont un peu moins satisfaits ou contents que les autres personnes, bien que les degrés absolus de satisfaction déclarés soient encore relativememt élevés (plus de 80%).

C'est à l'égard du logement et de la vie en général qu'on enregistre les différences les plus importantes entre les degrés de satisfaction exprimés (graphique 15). Près de 14% moins de parents seuls déclarent qu'ils sont satisfaits de la vie en général ou qu'ils sont "très heureux" ou "assez heureux". Si on compare les parents seuls avec les personnes vivant seules (tableau 5), il semble qu'on observe un degré

Tableau 4. Parents, amis et contacts sociaux: parents seuls par rapport aux autres personnes, 1985

Indicateur	Parents seuls	Autres personnes
	%	
A six parents immédiats ou plus[1]	72	51
Voit au moins un parent immédiat par semaine[2]	62	54
A vu au moins cinq autres parents immédiats récemment	40	52
Voit d'autres membres de la famille chaque semaine	17	21
Possède au moins cinq amis intimes	29	38
Voit des amis intimes chaque semaine	64	68
Nombre de cas	**394**	**10,807**

1 Se rapporte à la famille nucléaire, c'est-à-dire aux père et mère, aux enfants ainsi qu'aux frères et soeurs, quel que soit leur lieu de résidence.
2 Se rapporte aux membres de la famille nucléaire **autres que** ceux faisant partie du même ménage que le répondant.

Source:
Totalisations établies à partir de données de l'enquête sociale générale de 1985.

Tableau 5. Insatisfaction ou mécontentement déclaré selon l'état matrimonial, 1985

	Parent seul	Personne seule	Autre
	%	%	%
Insatisfait de:			
Logement	12	10	5
Famille	8	8	3
Amis	5	4	3
Vie en général	16	12	5
Assez ou très malheureux(euse)	13	7	3
Total	**393**	**1,172**	**9,564**

Source:
Totalisations établies à partir de données de l'enquête sociale générale de 1985.

Graphique 15. **Satisfaction ou contentement des parents seuls par rapport aux autres personnes, population de 15 à 39 ans, 1985**

%
100
80
60
40
20
0
Logement
Famille
Amis
Vie
Bonheur
Parents seuls
Autres personnes

Source:
ESGI de 1985, totalisations spéciales.

d'insatisfaction ou de mécontentement légèrement plus élevé chez les premiers, tandis que les Canadiens qui se sont dits les plus satisfaits de leur sort ont tendance à vivre avec un(e) époux(se) ou un autre partenaire adulte.

L'enfant. Seuls les enfants sont complètement dépendants de leur famille pour leur survie et leur bien-être. En général, les adultes peuvent subvenir à leurs propres besoins et chercher à satisfaire leurs besoins sociaux et émotifs de diverses façons. Ils n'ont pas à être mariés ni à avoir d'enfants. Au contraire, les enfants, surtout les bébés et les enfants en bas âge, doivent vivre au sein d'une famille ou d'une structure de remplacement. De plus, la plupart des modifications de la famille étudiées dans le cadre du présent rapport laissent place à une certaine liberté de choix: les personnes choisissent de divorcer, de vivre seules ou d'avoir un enfant, cette liberté de choix étant bien sûr limitée par certaines contraintes, au nombre desquelles figure le choix fait par les autres. De son côté, le jeune enfant n'a aucun choix, il doit simplement s'accommoder de ce que la société ou ses parents lui offrent.

Comme l'indique le tableau 1, une minorité sans cesse croissante d'enfants canadiens doivent accepter de vivre dans des familles monoparentales. Il serait sûrement erroné d'en conclure que ces enfants ne sont pas bien traités, mais il semble exister certains inconvénients inhérents à la vie dans une famille monoparentale, au nombre desquels figure un faible revenu de la famille ou du ménage (tableau 3). Ces inconvénients se traduisent souvent par des conditions de logement, des soins de santé, des loisirs et une formation scolaire de moindre qualité.

De nos jours, la plupart des enfants canadiens voient leurs deux parents travailler à l'extérieur de la maison. À cet égard, le tableau 6 nous indique le pourcentage de mères de jeunes enfants occupant un emploi, selon les données des recensements de 1981 et de 1986 (virtuellement tous les pères de jeunes enfants travaillent également ou sont occupés autrement, comme par des études universitaires ou dans une école de formation professionnelle). De nos jours, la majorité des mères de jeunes enfants travaillent. Qui plus est, leur nombre continue de s'accroître.

Encore une fois, le simple fait que les deux parents travaillent à l'extérieur de la maison ne se traduit pas nécessairement par une mauvaise éducation des enfants ni par une privation quelconque pour ces derniers. Toutefois, il a certainement une incidence sur le temps que les enfants passent avec leurs parents, que ce soit la mère, le père ou les deux, et il implique que les fonctions relatives à l'éducation des enfants autrefois assurées à la maison le sont maintenant ailleurs. Cette situation explique la quête actuelle d'un système de garderies adéquates (qu'elles soient privées ou publiques), au moment où la société canadienne cherche à trouver une solution de rechange efficace à l'ancien système familial fondé sur une nette division des tâches du ménage selon le sexe.

Non seulement les enfants ne choisissent-ils pas leur modalité de vie, mais ils sont aussi dans l'impossibilité d'influer directement sur les décisions économiques et politiques ayant une incidence sur leur bien-être. Qui plus est, ils n'ont même pas une influence indirecte sur ces décisions du fait que de moins en moins de Canadiens vivent avec des enfants ou sont au fait de leurs besoins par suite d'un contact quotidien avec eux. Les personnes se trouvant dans ces situations sont moins susceptibles de voter en faveur des mesures visant à assurer le bien-être de l'enfance ou de soutenir ces mesures autrement. Comme le soulignait le démographe américain de renom Samuel Preston, dans une société vieillissante, le poids politique des enfants et de leurs parents va en s'amenuisant.

Bien qu'on se représente toujours l'adulte type comme un parent, la réalité est quelque peu différente. Comme on peut le voir au tableau 7, seulement environ deux Canadiens de plus de 20 ans sur cinq vivent avec un enfant ou plus. Même chez les groupes d'âge où l'incidence de la maternité ou de la paternité est la plus forte (de 20 à 39 ans), cette proportion atteint à peine la demie. Par ailleurs, elle descend au-dessous de un tiers chez les personnes d'âge moyen (de 40 à 59 ans), tandis qu'environ une personne âgée sur vingt-cinq vit actuellement dans le même logement qu'un jeune enfant. Les données figurant au tableau 7 portent sur les deux sexes combinés, mais les proportions sont essentiellement les mêmes chez les hommes et chez les femmes.

Si on compare les données des recensements de 1981 et de 1986, on observe une régression du pourcentage de Canadiens vivant avec des enfants, régression plutôt faible en termes absolus (4.1% pour le groupe d'âge des 40 à 59 ans), mais assez substantielle en termes relatifs (de 7% à 21%).

Tableau 6. Activité des femmes avec des enfants de 5 ans ou moins selon le groupe d'âge des femmes, 1981 et 1986

Groupe d'âge	Pourcentage dans la population active	
	1981	1986
18-24 ans	47	60
25-34 ans	42	51

Source:
Totalisations spéciales établies à partir des données des recensements de 1981 et 1986.

Tableau 7. Adultes vivant avec un enfant[1] ou plus selon le groupe d'âge, 1981 et 1986

Groupe d'âge	1981	1986
	%	
20-39 ans	54	51
40-59 ans	33	29
60 ans et plus	5	4

[1] Se rapporte aux enfants de 15 ans ou moins.

Source:
Recensements de 1981 et 1986, totalisations spéciales.

CONCLUSION

L'évolution de la famille décrite ci-devant n'est pas unique au Canada, on l'observe dans virtuellement tous les pays industrialisés de l'Occident. Ces sociétés affichent toutes des proportions sans cesse croissantes d'adultes vivant seuls, de mariages reportés et de couples vivant en union libre, ainsi qu'une hausse du taux de divorce, un taux de fécondité insuffisant pour assurer le remplacement de la population et un accroissement du nombre de parents seuls. Bien que cette évolution se fasse à un rythme et à des degrés divers d'un pays à l'autre, l'impression générale qui se dégage des données comparatives est une impression de similarité. Cette quasi-universalité des tendances laisse supposer la présence de facteurs causaux intimement liés à certains des aspects centraux de la culture occidentale ainsi qu'à la structure sociale et économique de notre société.

Certains changements démographiques de base comme l'allongement de l'espérance de vie, le report des mariages et la baisse des taux de fécondité ont réduit l'importance de la place occupée par le mariage et la vie familiale dans la vie de nombre de personnes, en ce sens qu'ils se sont traduits par une réduction du nombre d'années consacrées à ces activités. Le déclin de l'entreprise familiale a graduellement érodé la solide base économique sur laquelle se fondait l'unité familiale ayant modelé le comportement de nos ancêtres. L'accroissement de la mobilité physique a atténué l'influence exercée par la famille et la collectivité d'origine sur le comportement des individus. L'entrée de la majorité des femmes mariées au sein de la population active s'est traduite par une augmentation de l'indépendance économique des femmes.

Nombre des changements susmentionnés sont profondément enracinés dans la société canadienne. De fait, plusieurs d'entre eux ont acquis un caractère permanent, bien que certains signes indiquent un certain ralentissement ou même une inversion des tendances — par exemple, la diminution du nombre de jeunes adultes de sexe féminin vivant en union libre. Certaines des tendances actuelles à l'égard de la famille se modifieront dans le futur avec l'arrivée de "nouveaux immigrants" d'autres origines ethniques possédant d'autres traditions culturelles en matière de vie familiale — en particulier, en provenance de l'Asie du Sud et du Sud-Est, du Moyen Orient et des Caraïbes. Il ne fait aucun doute que les derniers recensements du présent siècle et le premier du prochain millénaire (2001) révéleront l'émergence d'une nouvelle diversité et l'apparition de nouveaux changements.

LE CANADA À L'ÉTUDE

BON DE COMMANDE	☐ Numéro de la commande (inclure s.v.p.) ________
Postez à: Vente des publications Statistique Canada Ottawa, K1A 0T6 (Lettres moulées s.v.p.) Compagnie: Service: Attention: Adresse: Ville: Tél.: Province: Code postal:	☐ Paiement inclus $ ________ PORTEZ À MON COMPTE: ☐ MASTERCARD ☐ VISA ☐ Statistique Canada Nº de compte: ________ Date d'expiration ________ ☐ Facturez-moi plus tard Numéro de référence du client: ________ Signature: ________

Veuillez indiquer le nombre de copies de chaque étude que vous désirez commander.

Total des coûts

Canada = nombre de copies x $10.00 = ________

Autres pays = nombre de copies x $11.00 = ________

Les chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications, en dollars canadiens ou l'équivalent. PF 02996

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-120	**La population canadienne - D'un océan à l'autre** Cette étude donne un aperçu historique de l'évolution et de la répartition régionale de la population.		10.00	11.00
98-121	**Les personnes âgées au Canada** Cette étude porte sur la croissance de la taille de la population âgée et sur l'évolution de sa composition.		10.00	11.00
98-122	**Nord du Canada – Un profil** Cette étude présente le profil démographique et socio-économique de la population vivant dans les régions du Nord du Canada.		10.00	11.00
98-123	**Évolution des centres-ville** Cette étude examine l'évolution des caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques de la population des centres-ville de certaines régions métropolitaines.		10.00	11.00
98-124	**Les jeunes au Canada** Cette étude présente un profil démographique et socio-économique des jeunes au Canada.		10.00	11.00
98-125	**Le travail des femmes** Cette étude présente une analyse des trois groupes de la population féminine adulte: les femmes occupées, les femmes en transition et les femmes inactives.		10.00	11.00
98-126	**Un profil des personnes en état d'incapacité au Canada** Cette étude présente le profil des personnes en état d'incapacité à partir des données du recensement de 1986 et d'une enquête-échantillon postcensitaire.		10.00	11.00

LE CANADA À L'ÉTUDE

Nº au catalogue	Titre	Quantité	PRIX	
			CANADA	Autres Pays
98-127	**Les familles au Canada** Cette étude traite des dernières tendances démographiques et de leur incidence sur la diversité des familles au Canada.		10.00	11.00
98-128	**Le revenu de la famille** Cette étude est axée sur l'évolution du revenu de la famille entre 1980 et 1985 selon certaines caractéristiques. La situation du revenu dans diverses régions est mise en parallèle.		10.00	11.00
98-129	**Revenu d'emploi** Cette étude dégage les principales différences observées au niveau du revenu d'emploi des divers groupes de population.		10.00	11.00
98-130	**Accessibilité du logement au Canada** Cette étude porte essentiellement sur le montant que les Canadiens consacrent au logement par rapport à leur revenu.		10.00	11.00
98-131	**Le Canada - Un profil linguistique** Cette étude présente l'évolution de la diversité des langues, la capacité de la langue anglaise à attirer et à assimiler d'autres langues et l'évolution du bilinguisme au pays.		10.00	11.00
98-132	**Diversité ethnique au Canada** Cette étude met en relief l'évolution du profil ethnique des Canadiens et examine l'applicabilité, dans le cadre du Canada, des concepts de la mosaïque culturelle et du creuset des civilisations.		10.00	11.00
98-133	**Population agricole du Canada** Cette étude passe brièvement en revue les changements survenus au sein de la population agricole et analyse les différences entre la population agricole et la population non agricole du point de vue des caractéristiques démographiques et des autres caractéristiques.		10.00	11.00
98-134	**Niveau de scolarité des Canadiens** Cette étude fait ressortir l'évolution de l'effectif scolarisé au Canada au cours des vingt-cinq dernières années. On y analyse plus particulièrement les principaux domaines d'études.		10.00	11.00
98-135	**Tendances au niveau de la profession et de l'industrie** Cette étude présente une structure de l'emploi selon l'industrie et la profession et comprend une analyse des tendances entre 1971 et 1986.		10.00	11.00